



Conseil Municipal

Du
18/02/2016

Réuni à la Mairie de
Villeparois
à 20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **12/02/2016**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance
**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
2**

**DOSSIER
REFERENCE**

Déposée le /
/ 2015
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2015
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE, Le 18 février, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS:, VINCENT Marie-Thérèse, WAII Mariam, BAGUET Nathalie,, ROYER André, MICHEL Bruno, POUGET Jean-Pierre, DUARTE-SERRA Jean, BOURGEOIS Michel MILLOT Pierre-Edouard

ETAIT EXCUSE OU ABSENT :

Messieurs BAUGEY Florimond
Mesdames BOHN Christelle

Pouvoir donné à :

Bruno MICHEL
Michel BOURGEOIS

Service de l'eau potable Compte de gestion 2015 Compte administratif 2015

Restes à réaliser :

Au 31/12/2015, plusieurs opérations inscrites à la section d'investissement du budget eau étaient engagées, mais n'étaient pas encore totalement réalisées. Je vous propose donc de reconduire en 2016 une partie des crédits non consommés et recettes non encaissées, inscrits dans la section investissement et affectés à ces opérations, conformément au tableau II A1 du compte administratif, page 3.

Le compte de gestion puis le Compte administratif 2015 :

Je vous propose maintenant d'examiner le compte administratif 2015 de la gestion du service de l'eau potable, annexé à la présente délibération. Ces deux documents ont été vérifiés par M. le Trésorier Principal de la commune et sont parfaitement conformes.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	25 611,43	25 675,64
	Section d'investissement	10 857,32	8 300,63
REPORT DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement		79,05
	Report en section d'investissement		5 720,04
Total réalisation + reports		36 468,75	39 775,36
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	25 611,43	25 754,69
	Section d'investissement	10 857,32	14 020,67
	TOTAL CUMULE	36 468,75	39 775,36

La dette de ce service s'élève au 31/12/2015 à 34 577 ,95€

Le Maire quitte la séance.

La présidence est assurée par Monsieur Michel BOURGEOIS

Décision :

Exprimées	9
Abstention :	0
Contre :	0
Pour	9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion 2015 puis le compte administratif 2015 du service de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Bruno MICHEL



Le Maire : certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
▪ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

A Villeparois le

Delib 2016 02 VOTE CG ET CA 2015 BUDGET EAU.doc